



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E63131

VALABLE JUSQU'AU 01/06/2024

ÉDITÉ LE 05/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/07/1965

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 536 520 299 00028

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4037353-001

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 245766

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 245766

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : CURTI S.A.S.

Z.I. BAVILLIERS
90800 BAVILLIERS

Téléphone : 03 84 28 05 27

Portable :

Site Internet : www.curti-sas.fr

E-mail : secretariat@curti-sas.fr

Responsabilité légale :
CURTI BENOIT PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 38 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée) Mention RGE	28/04/2023
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	28/04/2023
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	26/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/04/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.